

## LA HOUSSIÈRE FAIT LE PLEIN

83 familles se sont installées dans la résidence Louis-Pergaud. p. 2

## L'ÉNERGIE À LA LOUPE

La Ville investit pour faire baisser la facture énergétique municipale. p.4

## ENTREZ DANS LA DANSE

Le Rive Gauche lance sa nouvelle saison sur des airs disco. p. 12-13

## LE SPORT À L'ÉPREUVE

Comment les clubs s'adaptent à la réforme du temps scolaire. p. 14

# Le Stéphanois

Saint-Étienne-du-Rouvray



Bimensuel municipal d'informations locales

du 19 septembre au 3 octobre 2013 - n° 170



## Remise en jeux

Quelle place l'espace public réserve-t-il à nos enfants ? En créant trois nouvelles aires de jeux, la Ville fait le choix de développer des lieux sécurisés de rencontre où les enfants et les adolescents apprennent à grandir et laissent libre cours à leur imaginaire et à leur besoin de se dépenser. p. 7 à 10

••••• La Houssière

# Un quartier en plein essor

**Avec la résidence Louis-Pergaud livrée au printemps à La Houssière, plus de 80 nouvelles familles viennent renforcer la dynamique d'un quartier en plein développement.**

**D**es salons de jardin au soleil, des plantations, des premières rencontres entre voisins... la résidence Louis-Pergaud ouverte en juin dernier est déjà bien vivante. Les maisons individuelles et logements superposés, en location ou en location-accession, ont très vite trouvé preneurs. « *Tout est loué*, confirme Sébastien Métayer d'Habitat 76. *Seul reste à attribuer un des neufs pavillons proposés en location-accession.* » Avec cette résidence, construite aux normes bâtiment basse consommation (BBC), La Houssière compte 83 nouvelles familles, venues d'autres quartiers stéphanois ou de villes alentours.

Comme Julie Cocagne qui a quitté son appartement au 4<sup>e</sup> étage à Grand-Couronne pour un rez-de-chaussée, rue de l'Argonne. C'est agréable d'avoir un bout de jardin quand trois enfants vivent à la maison. Petite, elle fréquentait l'école André-Ampère. Elle reconnaît qu'elle a un peu hésité à reve-



Les nouveaux habitants se sont vite habitués à la vie dans la résidence Louis-Pergaud.

nir dans ce quartier, « *mais il a beaucoup changé, franchement ça me plaît bien* ».

## UNE ÉCOLE PLEINE D'ENFANTS

Rue du Rouergue, Patricia Girard et Tony Jovelin avaient besoin d'un pavillon pour faciliter la vie de leur fils handicapé. « *C'est calme* », apprécie Tony Jovelin. Il travaille dans l'indus-

trie et vient de Sotteville-lès-Rouen mais connaît bien le quartier où il avait des amis quand il était plus jeune. Il se souvient des terrains vagues, et d'un grand repas entre voisins. « *Il faudrait en refaire* », espère-t-il. Sa compagne juge qu'« *à Saint-Étienne-du-Rouvray, les tarifs sont accessibles* » mais regrette la faible desserte en bus : « *Le 42 passe toutes les demi-heures, ce n'est*

*pas suffisant.* » Sylvie, qui s'est installée au lotissement du Pré de la Roquette l'an dernier, voit le quartier se développer : « *À mon avis, cela décharge le centre-ville. Ici, on n'est pas les uns sur les autres.* » Depuis juin, de nouveaux enfants ont pris le chemin de l'école Louis-Pergaud. « *Cela nous a apporté beaucoup d'enfants, se réjouit Sylvie Dehornois, la directrice. C'est agréable d'avoir*

*toutes ces nouvelles familles.* » À la rentrée, une classe a été ouverte en élémentaire dans cette école qui perdait des élèves il y a quelques années. Il en faudrait encore une autre en maternelle : « *Toutes les classes sont au maximum des effectifs*, explique la directrice. *Et nous avons une liste d'attente d'enfants de 3 ans et 2 ans.* » (lire p. 3)

Avec tous ces enfants, nul doute que l'aire de jeux, ouverte par la Ville dans la cour de l'école et accessible aussi en dehors des temps de classe, sera bien fréquentée.

Le développement du quartier se mesure aux effectifs de l'association du centre social de La Houssière : chaque année, elle enregistre de nouveaux enfants inscrits à l'accompagnement scolaire, et de nouveaux parents dans les activités. « *Les gens viennent par le bouche à oreille*, note Emmanuel Sannier, le directeur. *Mais il y a aussi des événements, la Fête du Sud, ou la foire à tout que nous avons faite en juin, qui permettent de prendre contact.* » ♦

## 250 familles de plus en dix ans

La résidence Louis-Pergaud s'inscrit dans un plan d'urbanisation du quartier engagé depuis 2000. Peu à peu, les friches, rachetées par la Ville et mises en réserves foncières, ont laissé place à des habitations : lotissements de la Haie Guilbot 1 et 2, puis ceux du Pré de la Roquette. En dix ans, 250 familles sont venues dynamiser le quartier de La Houssière.

## Encore quelques travaux

La construction de la résidence Louis-Pergaud s'est accompagnée d'un important aménagement des voiries du quartier par les services municipaux. Les rues de l'Argonne et du Vexin, qui désormais communiquent entre elles, sont réaménagées, avec la matérialisation de places de stationnement. Les travaux rue de l'Argonne sont achevés, le chantier rue du Vexin débutera fin octobre pour une durée d'un mois et demi. L'arrêt de la TCAR sera équipé d'un quai surélevé pour faciliter l'accès au bus des personnes à mobilité réduite.

# Forte hausse des effectifs

La hausse des effectifs touche quasiment tous les établissements de la ville et les ouvertures de classes ne couvrent pas l'ensemble des besoins.

**A**vec pas moins de 109 élèves supplémentaires dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville, les moyennes d'effectifs par classe subissent une hausse très significative pour cette rentrée 2013. Ce constat s'explique en partie par le nombre important de créations de logements et les opérations de renouvellement urbain initiées par la Ville qui attirent de nouveaux habitants. Le rajeunissement de la population constitue lui aussi un élément d'explication à cette soudaine augmentation des effectifs scolaires.

Mais si cette réalité s'impose à tous, les réponses en termes d'accueil dans les écoles ne semblent pas être à la mesure des

attentes légitimes des parents et des enseignants.

**En juin, le Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) confirmait l'ouverture d'une classe en élémentaire à Louis-Pergaud et à Jean-Macé.** Pour autant, cette décision ne suffit pas à résoudre tous les problèmes. C'est pourquoi, lors de l'ultime réunion du CDEN en préfecture le 6 septembre, deux nouvelles demandes d'ouverture étaient à l'ordre du jour pour les écoles maternelles Louis-Pergaud et Victor-Duruy. Malheureusement, elles n'ont pas été retenues.

Seul élément positif de ces âpres négociations, la réouverture de la classe élémentaire à Jean-Macé qui avait été suspendue le jour même de la

rentrée, à la stupéfaction de l'équipe enseignante.

Enfin, toujours au chapitre des points sombres de la rentrée, il faut aussi souligner la difficulté, voire l'impossibilité, pour les enfants de 2 ans d'être scolarisés – faute de place – dans de nombreuses écoles maternelles. La situation est particulièrement sensible dans les écoles Paul-Langevin, Pierre-Semard, André-Ampère et Victor-Duruy. Seulement 42,36 % des enfants de 2 ans étaient admis, début septembre, tandis que certains enfants de 3 ans étaient encore sur liste d'attente. Dans un tel contexte, de nouvelles demandes d'ouverture seront engagées dans la perspective de la rentrée 2014. ♦

## À mon avis



### Préservons nos intérêts

Dans les semaines à venir, vont être mises à l'ordre du jour du calendrier parlementaire les décisions gouvernementales qui vont refonder les politiques de cohésion sociale et de renouvellement urbain, avec la création d'un contrat unique qui va simplifier et concentrer les moyens de l'action de l'État et de ses partenaires en direction des quartiers populaires.

Ces nouvelles orientations nous renvoient aux multiples questionnements que se posent les Français en matière d'emploi, d'éducation, de formation, de logement et de santé. Notre Ville s'est déjà fortement impliquée depuis plusieurs années dans ces politiques en contractualisant avec l'État, la Région, le Département et la Crea.

À quelques semaines de connaître les résultats des sites prioritaires retenus, notre Ville a tout mis en œuvre pour faire valoir et retenir son projet. Bien sûr, tous les problèmes cruciaux auxquels nous sommes confrontés régulièrement ne seront pas réglés si notre candidature était acceptée, mais cela nous permettrait de mobiliser les moyens de nos différents partenaires pour poursuivre les politiques sociales et de renouvellement urbain dont notre ville et sa population ont besoin. Elles doivent être conduites à l'échelle des élus locaux, ce qui suppose que soient également préservées les capacités décisionnelles et financières des communes, qui pourraient être remises en cause par la création des métropoles, un sujet dont j'invite les citoyens à se saisir.

Bien entendu, je vais m'engager fortement dans tous ces débats dans les prochaines semaines, pour faire aboutir le dossier stéphanois et préserver les intérêts de la ville et de ses habitants.

Hubert Wulfranc, maire, conseiller général



Les écoles maternelles et élémentaires accueillent 109 enfants de plus que l'année dernière. Ici l'école Louis-Pergaud.

## Seniors : les bons gestes d'urgence

Une formation aux gestes d'urgence est proposée le 25 septembre aux retraités qui gardent leurs petits-enfants. S'occuper de petits ou tout-petits est un plaisir, évidemment, mais aussi une responsabilité. Le service vie sociale des seniors propose une rencontre avec les formateurs de la Croix-Rouge. « Ce sont des formations préventives, explique Géraldine Bretteville, responsable du service. On parle des brûlures, des saignements, des étouffements, des malaises, de bras cassé, d'état inconscient, éventuellement d'arrêt cardiaque. Connaître les gestes à tenir en cas de problème avec des enfants vaut aussi pour soi-même ou avec d'autres adultes. » Attention, la formation se fait en petit groupe, la réservation est donc obligatoire. ♦

• « Papi, mamie, venez me garder », mercredi 25 septembre de 14 à 17 heures au foyer Geneviève-Bourdon. Gratuit. Réservations au 02 32 95 93 58.

# Des économies et du confort pour tous

Le marché public de performance énergétique (MPPE), initié par la Ville avec la société Cofely depuis juin 2012, doit contribuer de manière significative à réduire la consommation d'énergie et à améliorer le confort de très nombreux Stéphanois.

Le marché de performance énergétique (MPPE) lie la société Cofely à la Ville pour quinze ans (2012-2027) et pour l'exploitation des installations thermiques, avec obligation de résultats en termes de gain énergétique. Les économies se chiffrent en

plusieurs centaines de milliers d'euros tandis qu'en 2012-2013, le budget chauffage de la Ville s'élève à 1,2 million d'euros. Cet investissement vaut aussi pour une anticipation de l'évolution probable du prix des énergies fossiles.

## TRAVAUX À WALLON

Pas de répit pour la société Cofely, spécialisée dans les services en efficacité énergétique et environnementale. Les travaux engagés par la Ville avec cette filiale du groupe GDF/Suez dans le cadre du MPPE se déroulent suivant un calendrier contraint. Début septembre, c'est au tour de l'école élémentaire Henri-Wallon de profiter d'une cure de jouvence. Il sera question à la fois de changer tous les châssis et d'isoler l'ensemble du bâtiment par l'extérieur, ce qui devrait notamment modifier l'apparence de l'école. Durant ces travaux, programmés jusqu'à la fin décembre 2013, tous les élèves scolarisés dans le bâtiment comprenant le réfectoire, près de la maternelle, auront cours dans les locaux situés près de la Maison de l'information pour l'emploi et la formation avec un accès maintenu à certains outils pédagogiques et notamment aux salles informatiques. À peine le temps de souffler et d'organiser un nouveau déménagement durant les vacances de Noël et ce sera au second bâtiment de l'école élémentaire Henri-Wallon de bénéficier du même régime pour l'isolation extérieure et une partie des châssis. Dès la fin des travaux, prévue en février 2014, les élèves pourront alors réintégrer leurs classes respectives. ♦



- Les travaux se dérouleront jusqu'en 2014. Ils concernent une trentaine de bâtiments municipaux, administratifs, scolaires, culturels, sportifs. La résidence pour personnes âgées Ambroise-Croizat et le foyer Geneviève-Bourdon.

- Les travaux sur les installations et sur le bâti se rapportent à de multiples améliorations : remplacement de chaudière, isolation intérieure et extérieure, remplacement des fenêtres...

- L'objectif du MMPE est d'améliorer les conditions de vie, d'accueil des habitants et de travail des agents municipaux. Cette exigence prend en compte la température ambiante, le taux d'humidité et le renouvellement d'air.

- La Ville s'engage sur le long terme. Car si l'investissement de 4,9 millions d'euros est conséquent, il coïncide avec un choix de réaliser un gain énergétique global estimé à 23,7 % annuel en moyenne.

# Le diagnostic est établi

En juin, le conseil municipal a validé le diagnostic de l'Agenda 21. La prochaine phase va définir les grandes orientations d'intervention et les détailler dans un plan d'actions pour rendre la ville plus « durable ».

**A**près plus d'un an de débats avec les habitants et les acteurs économiques, associatifs et institutionnels, le diagnostic de l'Agenda 21 stéphanois a été validé par le conseil municipal. Il établit les grands enjeux du territoire stéphanois, ce qu'il faut préserver, restaurer ou développer dans les années à venir. « *Les questions de l'emploi et des transports ont été souvent mises en avant dans les débats*, note Julia Poulain, chargée de mission sur l'Agenda 21. *Comment favoriser la mobilité de ceux qui n'ont pas de véhicule, de ceux qui n'ont pas d'emploi? Comment permettre à tous d'accéder aux équipements sanitaires ou à un emploi?* » Car, à travers ses cinq grands axes : protection du climat, préservation de la biodiversité et des ressources, épanouissement de tous, solidarité, développement responsable, l'Agenda 21 a vocation à poser des questions très concrètes.

**Le diagnostic partagé va maintenant servir à définir des orientations et mettre en place un plan d'actions.** Par exemple, pour favoriser les déplacements doux, il faudra créer des pistes cyclables, encourager le covoiturage, etc. Le plan d'actions devrait être



Comme beaucoup d'entreprises, la Ville finance 50 % des déplacements domicile-travail, en transport public collectif ou système de location de vélo, de ses salariés. Cette incitation financière est obligatoire depuis 2009.

présenté fin décembre. La procédure est un peu longue et très codifiée. Elle n'empêche pas d'engager déjà des actions. Par exemple, l'isolation des bâtiments municipaux est en cours pour réduire les factures d'énergie (lire p. 4). Pour les habitants, Habitat & développement tient des permanences mensuelles et gratuites pour aider à organiser la rénovation thermique de son logement. Dans un autre domaine, la Ville a consulté les parents d'élèves sur les déplacements de leurs enfants. Il en ressort

un certain intérêt des familles pour l'organisation de pédibus permettant aux enfants d'aller à l'école à pied. Reste à trouver des bénévoles. ♦

■ **AGENDA 21**  
• **Le diagnostic partagé est téléchargeable sur le site [saintetiennedourouvray.fr](http://saintetiennedourouvray.fr)**  
**Pour participer au travail de l'Agenda 21, contactez :**  
**Julia Poulain, aux services techniques,**  
**[jpoulain@ser76.com](mailto:jpoulain@ser76.com) ou**  
**[agenda21@ser76.com](mailto:agenda21@ser76.com),**  
**02 32 95 83 98.**

## Un outil pour définir des actions

L'Agenda 21 (21 comme XXI<sup>e</sup> siècle) ne constitue pas en lui-même un Projet de ville, il est un outil pour définir des actions qui participent à rendre la ville « durable », en améliorant la qualité de vie des habitants, tout en économisant les ressources naturelles. Un Agenda 21 projette des actions à l'horizon de dix ou quinze ans mais est réévalué tous les trois à cinq ans pour corriger les projets ou en définir de nouveaux selon l'évolution du territoire et de la planète.

### Quartier Cotton

## Petit rendez-vous entre voisins

Les habitants du quartier Eugénie-Cotton ont rendez-vous samedi 21 septembre pour partager un repas au pied de l'immeuble Calypso. Dans ce quartier réhabilité récemment, il est bon aussi de renforcer les relations de voisinage. C'est le principe des « fêtes des voisins » : partager un repas pour mieux se connaître. Samedi 21 septembre, chacun apporte son repas et tout est mis en partage, la salade de l'un, le gâteau de l'autre, histoire d'échanger autant les recettes que nouer des liens. « *La Ville et le Foyer stéphanois offrent l'apéritif pour lancer la rencontre* »,

précise Violaine Herpin, animatrice au service du développement social, qui organise divers ateliers dans le quartier. La journée sera l'occasion de discuter avec les représentants des services municipaux, sport, ateliers culturels... pour mieux connaître les activités qu'il est possible de pratiquer dans le quartier et aux alentours. ♦

• **Le rendez-vous est donné de 12 à 16 heures, immeuble Calypso.**

## RENDEZ-VOUS

## Vente de vêtements et foire à tout

L'Association du centre social de La Houssière organise une vente de vêtements et une foire à tout **jeudi 19 septembre** de 9 à 15 heures, espace Célestin-Freinet, 17 bis avenue Ambroise-Croizat. Gratuit. Renseignements au 02 32 91 02 33.

## Thé dansant

Le club de la Bonne humeur organise un thé dansant **mardi 24 septembre** à partir de 14 h 30 à la salle festive, rue des Coquelicots. Il sera animé par l'orchestre Claude Robert. Entrée libre.

## Ateliers d'écriture et de mise en voix

La compagnie Art-scène poursuit son travail d'écriture et de mise en voix. Rendez-vous **lundi 23 septembre** de 17 à 19 heures à l'Éhpad Michel-Grandpierre et **jeudi 3 octobre** au centre socioculturel Jean-Prévoist. Renseignements au 06 29 59 20 22.

## Petites bêtes

La Société des amis des sciences et la Ligue de protection des oiseaux de Haute-Normandie proposent un diaporama et une sortie nature consacrés aux petites bêtes et papillons nocturnes de la forêt du Rouvray, **samedi 28 septembre**. Rendez-vous à 18 h 30 à la maison des forêts. À partir de 9 ans. Prévoir pique-nique et lampe de poche. Sur réservation au 06 82 22 89 20.

## Concours de manille

Le comité des quartiers centre organise un concours de manille coïncée en individuel, **samedi 5 octobre**, à 14 heures, salle Coluche, à l'espace des Vaillons, 267 rue de Paris. Les inscriptions se font une demi-heure avant.

## Propreté des rues

Le service voirie procédera **lundi 23 et mardi 24 septembre** à un nettoyage du secteur défini par l'avenue des Platanes, les rues Pierre-Semard, des Coquelicots, des Micrasters et Claude-Kogan.

## État civil

**MARIAGES** Pierrick Bonnet et Émilie Crevel, Sébastien Pimont et Céline Visconti, David De Almeida et Élodie Albert, Anthony Pharot et Amandine Heures, Nicolas Debaudre et Céline Blainville, Taha Tih et Meriem Belhout.

**NAISSANCES** Hozan Erden, Tom Fosse, Simon Grenon, Khaled Hamouche, Leeroy Heldebaume, Nassim Hsayni, Lassana Koité, Bastien Lefebvre, Estéban Longuemare, Lola Minoux, Junior Nitou Ounikouela, Tiago Rodrigues, Inès Selmi, Nathan Spinosa, Lélia Togneri, Waranka Traore, Courou-Hawa Wane, Manal Aarouss, Corentin Amiot, Salcebile Ammar, Maryam Azdad, Liam Dewaghe, Cassandre Hauzay, Aya Himmid, Sarah Himmid, Kaylissa Jules, Ibrahim Lazrag, Maï-Lee Mias, Juliette Ruhlmann, Sacha Viévard, Soumaya Ayed, Lucenzo Baillard, Lila Batsi Sergent, Laura Blanchard, Wassim Boughaba, Rojwan Çeçen, Eléonore Devos, Dgénémba Diaby, Nesrine Erden, Louanne Frechon, Julie Gaillard, Hamza Hechmi, Ciama Kouzouza Leho, Amestan Lagab, Louna Lenormand, Mathieu Loriot, Bastien Marollé, Chelsea Mazet, Mohamed Mehdaoui, Maanel Mohammedi, Ilyes Mokhtari, Cheikhouna Ndoye, Aaron Objois, Marlon Péan, Léric Philippe, Léopaul Picard, Mohamed Zighem.

**DÉCÈS** Paulette Travert, Cornéla Wojcik, Gérard Scheuer, Jeannine Quimbel, Odile Valle, Annick Métayer, Jacques Foucoute, Pascale Aublé, Marguerite Wulfranc, Jacqueline Rubin, Georges Duthil, Simone Martin, Christian Chaudemanche.

## Plan de protection de l'atmosphère : enquête publique

Le projet du plan de protection de l'atmosphère pour la région Haute-Normandie va faire l'objet d'une enquête publique. Elle se déroule jusqu'au 16 octobre. Ce plan a pour objectif de réduire les émissions de polluants atmosphériques et de les maintenir ou de les ramener à des niveaux inférieurs aux normes fixées par le code de l'environnement. Les demandes d'informations peuvent être adressées à Dominique Lepicard, Cité administrative, 2 rue Saint-Sever, 76032 Rouen Cedex ou dominique.lepicard@developpement-durable.gouv.fr

Un membre de la commission d'enquête tiendra une permanence à la mairie de Rouen **lundi 30 septembre** de 9 à 12 heures et **vendredi 11 octobre** de 14 à 17 heures. Plus d'infos sur : [www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr) ♦

## + Bon à savoir

## Le bus, le métro et le train avec une seule carte

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, un seul titre de transport permettant d'emprunter à la fois le train, le bus et le métro est accessible aux usagers de la ligne SNCF Rouen-Elbeuf. Cette offre, conçue conjointement par la Région Haute-Normandie et la Crea, concerne des abonnements mensuels avec un tarif tout public et un tarif pour les moins de 26 ans. La carte unique est nominative et gratuite. Elle permet de charger en même temps et au même endroit les deux titres de transports, HN'go et Astuce. Concrètement, pour un trajet Rouen-Saint-Étienne-du-Rouvray, il vous en coûtera 54,70 € par mois. Et si votre employeur prend en charge 50 % de cet abonnement, il ne vous coûtera que 27,35 €.

• **Rendez-vous agence Astuce, 9 rue Jeanne-d'Arc, Rouen – espace Atoumod gare SNCF Rouen. Infos : [www.crea-astuce.fr](http://www.crea-astuce.fr) ou [www.atoumod.fr](http://www.atoumod.fr)**

## PENSEZ-Y

## Unicité : calcul du quotient familial

Les premières factures Unicité seront émises dans le courant du mois d'octobre. Afin de bénéficier de la tarification solidaire, pensez à faire calculer votre quotient familial au plus tôt en vous présentant aux guichets Unicité avec votre avis d'imposition, reçu tout récemment, ou votre attestation Caf.

## Noces d'or



## Annie et Michel Ryckeghem

Ils ont célébré leurs noces d'or le 19 août, cinquante ans après leur mariage, avec leurs enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant. Michel a travaillé quarante ans à la Chapelle Darblay, où il a exercé des responsabilités au comité d'entreprise. Annie travaillait en confection chez Roy Frères avant d'élever leurs deux enfants puis d'entrer chez GSF.

## Sortie au cabaret

La section de Saint-Étienne-du-Rouvray de la Fédération générale des retraités des chemins de fer organise sa sortie d'automne, mercredi 16 octobre, au cabaret Le Philopat à Longueau (Somme). Départ de la place de l'Église à 9 heures, retour vers 19 h 30. 69 € pour les adhérents, 70 € pour les non adhérents. Inscriptions le 30 septembre au plus tard, auprès de Jacques Landais, 32 rue Édouard-Vaillant, 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray.

## Le Stéphanois

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES

Directeur de la publication : Jérôme Gosselin.  
Réalisation : service municipal d'information et de communication  
Tél. : 02 32 95 83 83 - [serviceinformation@ser76.com](mailto:serviceinformation@ser76.com)  
CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.  
Conception : Frédéric Capouillez/service communication.  
Mise en page : Aurélie Mailly.  
Rédaction : Nicole Ledroit, Sandrine Gossent, Fabrice Chillat, Réphaèle Nappiez.  
Secrétariat de rédaction : Céline Lapert.  
Photographes : Éric Bénard, Marie-Hélène Labat, Jérôme Lallier, Loïc Seron.  
Illustration : Gayanée Béreyziat  
Distribution : Claude Allain.  
Tirage : 15 000 exemplaires. Imprimerie : ETC, 02 35 95 06 00.  
Publicité : Médias & publicité, 01 49 46 29 46.



# Place aux jeux !

**Trois aires de jeux ont été installées par la Ville dans les parcs Youri-Gagarine et Gracchus-Babeuf et dans la cour du groupe scolaire Louis-Pergaud. Ce déploiement ludique de plein air est la concrétisation d'une réflexion menée conjointement par les services de l'urbanisme et du Projet éducatif local.**

**A**vant les cris de joie devant les balançoires géantes et les blocs d'escalade, il y a eu le temps de la réflexion. « *Quantitativement, il y avait beaucoup d'aires de jeux sur le territoire de la ville, mais elles étaient réservées aux cours de récréation des écoles, et donc inaccessibles hors du temps scolaire. Quant aux petites aires en bordure d'immeubles, elles étaient insuffisantes et souvent sous-*

*utilisées.* » À ce constat, Jérôme Lalung-Bonnaire, responsable du Projet éducatif local (PEL), ajoute celui de la malveillance. « *Certaines étaient vandalisées, sorties de l'espace public sans possibilité de les reconstituer ailleurs.* » Dès lors, était-il nécessaire et souhaitable d'investir quelque 400 000 € dans la création de trois grandes aires de jeux ? Bien sûr, répond Jérôme Lalung-Bonnaire, « *l'espace public est un vecteur d'éducation, l'aire →*

→ de jeux un espace d'expériences sociale et physique, il était donc important de faire des propositions pour le temps libre de l'enfant hors du cadre scolaire. Des propositions conformes aux intérêts éducatifs et au bénéfice de la population enfantine ».

## Civilité

À observer les manifestations de joie sur les aires de Gracchus-Babeuf et de Youri-Gagarine, dès le mois d'août, difficile de dire que leur création ne s'est pas faite « au bénéfice de la population enfantine »... Quant à l'aspect éducatif de la chose, le choix d'installations qui ne soient pas « mono-usages » et qui soient propices aux jeux collectifs a, semble-t-il, également permis aux enfants et adolescents d'y greffer leurs propres imaginaires et pratiques, le tout, dans un beau climat « de civilité, d'attention à l'autre », comme le note Déborah Lefrançois, responsable paysage urbain à la Ville qui a mené la réflexion avec son collègue du PEL.

Pourtant, parvenir à cette effervescence de rires n'est pas forcément dans l'air du temps. « La politique de création des petites aires de jeux s'amointrit », note Déborah Lefrançois, en raison des malveillances évoquées ci-dessus, mais aussi parce que l'usage est de plus en



Les grandes aires de jeux, comme celle du parc omnisports Youri-Gagarine, sont destinées à rayonner au-delà du quartier.

plus à la privatisation d'une partie de l'espace urbain : en clôturant les groupes d'immeubles, par exemple. Résultat, les enfants non-résidents se retrouvent exclus de ces petites aires de jeux et cela génère des micro-phénomènes de ségrégation enfantine. « Il n'y avait pas de place pour l'enfant dans un espace public résidentiel », déplore également le responsable du PEL.

Un second constat a conduit la Ville à opter pour de grandes aires de jeux destinées à rayonner au-delà du quartier, à devenir des points de centralité. Jusqu'alors, les aires de jeux qui vivaient le mieux

étaient celles en proximité ou dans l'enceinte d'un équipement public. Grâce à l'effet d'accumulation, l'aire de jeux permet alors « d'offrir un espace un peu sécurisé où les enfants et adolescents peuvent être autonomes sous la vigilance bienveillante des adultes », souligne Jérôme Lalung-Bonnaire. Que ces adultes soient les parents accompagnants ou les usagers de l'équipement public, comme à Youri-Gagarine ou Gracchus-Babeuf.

## Des espaces rayonnants

Imène, 9 ans, a tout de suite adopté les jeux de Youri-Gagarine, sans imaginer bien sûr que l'implantation de plusieurs structures était le fruit d'une politique éducative

municipale. Lorsqu'on lui demande son avis sur ces nouvelles installations, elle s'exclame : « Une pure merveille ! »

Un enthousiasme que partagent enfants et adultes, ces derniers regrettant cependant, à l'image de Francine, venue avec ses petits-enfants, le manque « de bancs et de tables de pique-nique pour les goûters ». Mais le vide sera bientôt comblé, précise Déborah Lefrançois. « Nous attendons de voir les traces de déplacements au sol pour identifier les meilleurs endroits où planter les bancs, on laisse un peu vivre l'espace avant de finir de l'aménager. » Mine de rien, voilà encore une petite révolution... Les traces de déplacements venant souvent après les bancs, et pas toujours là où on les attendait ! ♦

## Le chaînon *manquant*

Les ados étaient les « oubliés » de l'aire de jeux. De l'aveu même d'Alexandre Reynaud, responsable des ventes de la société Kompan spécialisée dans les équipements d'aires de jeux, qui a remporté l'appel d'offres du parc Youri-Gagarine, « on passait du toboggan pour petits au terrain multisports pour grands en oubliant la tranche d'âge intermédiaire qui avait encore envie de s'amuser sans forcément faire du foot ».

Avec les nouvelles installations, ados et pré-ados ont trouvé le fameux « chaînon manquant » qui leur permettait d'accéder à une sociabilité urbaine sans pour autant être assignés aux terrains multisports. Une nouveauté que Marwa, 13 ans, apprécie : « On est contentes que la mairie ait pensé aux ados. Tous nos amis sont ici. »

Maryline Testa, assistante maternelle, plébiscite également ce choix : « J'apprécie cette nouvelle aire de jeux parce qu'elle est adaptée aux petits et aux grands. On l'a adoptée avec mes collègues. » Les installations destinées aux ados offrent un design plus sobre et des jeux collectifs proches des installations sportives, sans pour autant être assujetties à des impératifs de performance... tels les blocs d'escalade, la balançoire géante avec nid d'oiseau ou encore des jeux inspirés du skate.

## Pergaud, l'espace partagé

L'installation est « expérimentale ». Partant du constat que les jeux installés dans les cours d'écoles étaient sous-utilisés hors temps scolaire, la Ville expérimente « l'aire de jeux partagée » entre le quartier et l'école. Grâce à un système de sas permettant l'accès aux jeux lorsque l'école est fermée et, à l'inverse, fermant leur accès pendant le temps scolaire, les installations de jeux et le terrain multisports de la cour de l'école Louis-Pergaud, à La Houssière, seront bientôt en partage avec les enfants et adolescents du quartier. « Si l'expérience est un succès, le principe sera amené à se généraliser, explique Déborah Lefrançois, mais la mise en œuvre se fera au cas par cas, en raison des contraintes du terrain de chaque école. »

# En ville, les enfants hors jeu ?

Dans une ville idéale, il n'y aurait pas besoin d'aires pour enfants. La ville serait un terrain de jeux « grandeur nature », sans dangers... Mais la voiture est partout, chassant des rues les plus vulnérables. Comment redonner à l'enfant son « droit de cité » ?

**I**l est révolu, le temps de la France rurale, avec ses champs à vaches que l'imagination enfantine changeait en plaine peuplée d'Indiens... Aujourd'hui, selon l'Insee, « 61 millions de personnes, soit 95 % de la population, vivent sous l'influence de la ville ». L'urbain est devenu l'horizon indépasseable de l'écrasante majorité des enfants. Et avec lui, leur mise au ban de la ville. « Pour beaucoup, la population enfantine est une source de nuisances », explique Jérôme Lalung-Bonnaire, responsable du Projet éducatif local (PEL). Les « nuisances » sont celles ressenties par la population adulte face aux cris d'enfants jouant dans la rue, au ballon qui claque contre un mur, ou au « risque » (c'est le monde à l'envers !) de voir un petit traverser intempestivement la route devant un automobiliste. « Dans l'idéal, reprend Jérôme Lalung-Bonnaire, ce devrait être les enfants eux-mêmes qui devraient trouver leur terrain de jeux, dans une ville ouverte. »

## Enfant-écolier

Mais la ville est devenue le royaume de l'automobile. Elle n'est pas pour autant la seule coupable, d'autres ont commencé bien avant elle à « sortir » l'enfant des rues, à lui contester son « droit de cité », comme l'explique Julie Delalande, anthropologue et professeur en sciences de l'éducation à l'université de Caen et qui avait donné une conférence lors des Assises de l'éducation organisées par Saint-Étienne-du-Rouvray en 2011 : « L'Église puis l'État, au fil des siècles, se sont occupés de



Jouer, c'est aussi prendre des risques et relever des défis. Ici, l'aire de jeux ouverte à l'école Louis-Pergaud.

*prendre en charge l'avenir de l'enfant. L'école est devenue un moyen d'enlever l'enfant de la rue où il était, selon ces puissances, "livré à lui-même". »*

## Sécurité et performance

Peu à peu donc, l'enfant est devenu un « écolier », un statut social qui l'excluait de fait d'une large part de l'espace urbain, le limitant à des lieux bien identifiés que sont

l'école, le domicile, les terrains de sport et de jeux.

La réalité urbaine et l'histoire étant là, la réalisation d'aires de jeux, pour les enfants et adolescents, constituait, selon le responsable du PEL, « une bonne réponse à une mauvaise conception de la ville ». Ces espaces urbains aménagés, sont des lieux où les enfants peuvent évoluer plus librement, comparativement à l'école ou au terrain de sport.

Une liberté que relativise toutefois

l'anthropologue Julie Delalande : « Chaque fois que j'ai pu observer une aire de jeux, j'ai constaté que l'enfant ne pouvait jamais aller au bout de sa prise de risque ou de ses conflits. Il y a toujours un adulte pour intervenir, davantage que dans une cour de récréation. » L'ouverture d'un espace enfantin dans l'urbain, hors de son statut d'écolier, se ferait donc au prix d'une surveillance accrue... La surveillance de l'adulte reste essentielle, mais elle risque parfois, →



Les aires de jeux permettent aux enfants de trouver une place dans la ville.

→ pour être trop « couvante », de priver l'enfant d'un apprentissage qui lui sera pourtant utile à l'adolescence et à l'âge adulte, celui du danger et des limites à ne pas dépasser. Les impératifs de sécurité qui sont aujourd'hui liés à l'enfance, explique Julie Delalande, font que « les enfants font moins l'expérience du danger. Ils sont de ce fait moins acteurs et responsables de leurs propres expériences. Mais on ne voit pas très bien comment cette mise en œuvre dans la ville ».

En d'autres termes, comment l'enfant surprotégé pourra-t-il affronter

la réalité urbaine dans sa maturité ? Il y a quarante ans, l'enfant pouvait encore jouer dans des terrains vagues et développer sa créativité et son imaginaire en construisant des cabanes et des balançoires avec de vieux pneus. Mais aujourd'hui, ajoute l'anthropologue, « la créativité et l'imaginaire sont moins une priorité. Ce qui prime, c'est la sécurité et la performance. Du coup, on ne sait plus très bien comment utiliser la ville pour nourrir cette soif de performance... »

Il semblerait donc que la ville, dans sa conception contemporaine, ne soit pas encore tout à fait prête

à redonner leur plein droit de cité aux enfants. Dans un tel contexte, les nouvelles aires de

jeux stéphanoises demeurent « une bonne réponse ». ♦

## Ludothèque : en extérieur aussi

Molkky, Kubk, Kykka et autres jeux de croquet... la ludothèque propose au prêt un grand nombre de jeux d'extérieur en bois. Ces jeux permettent aux enfants et adolescents (accompagnés d'un adulte) de s'approprier un peu plus l'espace urbain extérieur... La ludothèque Célestin-Freinet les présente également à l'occasion des fêtes de quartier.

• Ludothèque, 17 avenue Ambroise-Croizat, tél. : 02 32 95 16 25.

## INTERVIEW « Relever des défis, c'est le sel du jeu »

**Gilles Brougère**, est professeur en sciences de l'éducation à l'université Paris 13. Il développe des recherches sur le jouet, la culture enfantine de masse, les relations entre jeu et éducation. Il a publié de nombreux ouvrages, parmi lesquels *Jouer/Apprendre* (Economica, 2005).

### Quel rôle joue le jeu dans l'éducation de l'enfant ?

C'est difficile de répondre, il y a plusieurs types de jeux, avec des effets et des rôles différents. Si l'on regarde la réalité française, on se rend néanmoins compte que, contrairement à d'autres pays, le jeu est surtout vécu comme une pause, une récréation entre deux contraintes. Dans d'autres pays, le jeu a une place plus importante, on s'appuie davantage sur le jeu en tant qu'activité éducative.

### Les impératifs de sécurité semblent cerner l'enfant de toutes parts. Lui est-il encore possible de jouer dans ces conditions ?

Pour jouer, il faut à l'enfant un minimum de sécurité. Pour que l'enfant puisse trouver sa place dans l'espace urbain et y jouer, il faut un espace qui sache gérer les problèmes d'interférence avec les circulations dangereuses, les voitures, les cyclistes, etc. La question de la sécurité est donc essentielle, mais elle n'est pas spécifique à l'enfance. S'inquiéter de la sécurité de l'enfant et donc de sa place dans la ville, c'est aussi organiser l'espace pour les plus vulnérables, comme les personnes âgées, les handicapés... La sécurité ne doit toutefois pas être le seul critère, car jouer c'est prendre des risques, relever des défis, tout ce qui fait le sel du jeu.

### Quelle serait une ville où l'enfant aurait véritablement sa place ?

Quand on pense l'enfant dans la ville, mais c'est aussi vrai pour l'adolescent, on le voit sous deux angles différents. Soit on l'assigne dans des espaces cloisonnés, comme l'école, l'aire de jeux ; soit on l'envisage plus globalement dans ses déplacements. En ce sens, le jeu est révélateur de la place qu'on réserve à l'enfant dans la ville : l'aire de jeux peut devenir le lieu où l'on enferme l'enfant pour l'empêcher d'aller ailleurs. Une ville où enfants et adolescents auraient véritablement leur place serait celle où l'on réfléchirait globalement à leurs cheminements, des cheminements différents selon l'âge, où l'aire de jeux serait non pas un lieu d'enfermement, mais davantage une étape, un espace spécifique qui ponctue son parcours dans la ville et qui ne l'enferme pas. L'enjeu est de redonner une place dans l'espace public à tous les usagers.

## Élus communistes et républicains

Le gouvernement a fait passer en force à l'Assemblée nationale une loi modifiant de fond en comble les institutions locales. Ce texte prévoit la création de 11 métropoles dont Rouen, qui remplaceraient les regroupements intercommunaux actuels. Véritables monstres technocratiques, les technopoles s'accaparaient des compétences essentielles des communes telles que l'aménagement urbain, et videraient à terme les Départements de leurs missions, notamment celles liées aux solidarités (RSA, handicap, personnes âgées...). Ces structures, éloignées des habitants avec des élus/barons cumulant la quasi-totalité des pouvoirs locaux et financiers, porteraient un très mauvais coup à la démocratie et aux citoyens. Comment défendre au mieux les intérêts des Stéphanois si leurs élus communaux, reconnus et

accessibles, ne disposent plus des outils pour améliorer leur cadre de vie, ou encore pour mettre en place des politiques sociales et culturelles en adéquation avec les besoins des habitants ? Le projet de loi devant encore être réexaminé par les parlementaires, les élus communistes vous invitent à refuser ce hold-up institutionnel en signant la pétition nationale « Métropoles : non au coup de force ! C'est au citoyen de décider ! » ([www.elunet.org](http://www.elunet.org)).

Hubert Wulfranc, Joachim Moyse,  
Francine Goyer, Michel Rodriguez,  
Fabienne Burel, Jérôme Gosselin,  
Marie-Agnès Lallier, Pascale Mirey,  
Josiane Romero, Francis Schilliger,  
Robert Hais, Najia Atif,  
Murielle Renaux, Houria Soltane,  
Daniel Vezie, Vanessa Ridel,  
Malika Amari, Pascal Le Cousin,  
Didier Quint, Serge Zazzali,  
Carolanne Langlois.

## Élus socialistes et républicains

Les élus socialistes stéphanois se félicitent de la présentation par Vincent Peillon de la charte de la laïcité qui sera désormais affichée dans les établissements scolaires. En sensibilisant les enfants dès leur plus jeune âge et tout au long de leur scolarité aux textes et aux principes qui forgent l'identité républicaine de notre pays, l'école contribuera ainsi au renforcement d'une France fière de ses valeurs et respectueuse de sa diversité.

Par cet ancrage quotidien de la République au sein de l'école, la charte de la laïcité doit permettre de renforcer le pacte républicain grâce à la formation de citoyens éclairés, conscients de l'importance de notre culture commune et de ses valeurs de liberté, de respect et de tolérance.

Rappelons qu'aujourd'hui comme hier, le principe de laïcité est un des

ferments de notre communauté de destin. Il porte en lui le rassemblement de tous les Français autour de valeurs communes, à l'opposé de toutes les tentations de repli communautariste. Voilà pourquoi les élus socialistes stéphanois saluent la volonté du gouvernement de faire de la défense et du partage des principes républicains un élément essentiel de la refondation de l'école.

Rémy Orange, Patrick Morisse,  
Danièle Auzou, David Fontaine,  
Daniel Launay, Thérèse-Marie Ramarison,  
Catherine Depitre, Philippe Schapman,  
Dominique Grevrand, Catherine Olivier.

## Élus UMP, divers droite

Tribune non parvenue au moment de l'impression

Louissette Patenere,  
Samir Bouzbouz,  
Sylvie Defay.

## Élu Droits de cité, 100 % à gauche

Les transports, aujourd'hui, c'est la galère. Trop de camions, de voitures, d'embouteillages, pas assez de transports en commun, du temps perdu, de la pollution. Et puis c'est cher, surtout quand notre pouvoir d'achat dégringole.

Un collectif unitaire s'est créé pour obtenir les transports publics gratuits dans l'agglomération.

Oui, c'est possible ici et maintenant : c'est un choix politique. Aubagne et Châteauroux en France, Mons en Belgique, Portland aux USA ont osé la gratuité totale ou partielle. À Fécamp, les bus sont gratuits le samedi. Gratuité, extension des lignes et des horaires, hausse des cadences, liaisons bus, métro, train, voilà des mesures qui changeraient concrètement notre vie.

Oui, c'est possible de faire un budget Crea avec la gratuité, sans

hausse d'impôt. Les gros patrons doivent être taxés, surtout sur le gasoil. La billetterie, c'est 21 millions, le surcoût du pont levant Flaubert 70 millions, la nouvelle ligne Paris-Normandie plusieurs milliards. Plus de transports, c'est plus d'emplois. Les agents de guichet et de contrôle seront reconvertis.

La gratuité, c'est la liberté de se déplacer, jeunes et seniors, femmes et hommes, salariés et chômeurs, familles. Alors, agissons ensemble !

Michelle Ernis.

# La fièvre, samedi soir

Le 28 septembre, la saison du Rive Gauche débute sous les lumières de la fête, de la musique et de la danse avec en point d'orgue un bal disco où tous les publics sont invités à venir se défouler.



Yan Raballand, chorégraphe en résidence au Rive Gauche, a préparé un programme spécial disco.

À chacun selon sa tradition. Car, si en France il est d'usage que tout se finisse en chansons, au Rive Gauche, il est de bon ton que tout commence par un bal. La saison 2013-2014 sera donc une fois de plus marquée du sceau de la fête, avec en maîtres de cérémonie les chorégraphes Anne Nguyen et Yan Raballand, accueillis en résidence au Rive Gauche pour les deux années à venir. « Cette soirée est une manière simple et joyeuse d'aller à la rencontre des artistes tout en donnant l'impulsion à cette nouvelle saison qui mise sur les échanges et le dialogue créatif dont s'enrichissent la danse, le théâtre et la musique », précise Béatrice Hanin, directrice du Rive Gauche.

## Premiers pas

Le 28 septembre, dès 19 heures, le parvis du théâtre fera office de point de ralliement. L'accompagnement musical de ce début de soirée sera assuré par le groupe Trom'paint qui mêle avec humour des compositions et des improvisations aux tonalités électro-rock. Anne Nguyen conduira une déambulation interprétée par les élèves des classes à horaires aménagés danse (Chad) des écoles Joliot-Curie. Le public aura alors l'occasion de découvrir cette jeune étoile montante du hip-hop qui, depuis 2007, ne cesse de réinterpréter ce genre de danse urbaine à partir de contraintes souvent géométriques et arithmétiques directement inspirées de ses études universitaires scientifiques.

## Paillettes et cols pelle à tarte

Pour le bal proprement dit, il reviendra au chorégraphe Yan Raballand de mener la danse. « C'est une manière pour moi de faire connaissance avec le public et de le faire danser avant qu'il ne me voie →



## Un visuel tout en nuances

Pour cette nouvelle saison 2013-2014, les affiches et les programmes du Rive Gauche changent de style. Les deux graphistes Evelyn Ter Bekke et Dirk Behage ont conçu un visuel à partir de photographies prises à Saint-Étienne-du-Rouvray. Ces nouvelles images ont vocation à « rafraîchir le regard des spectateurs du Rive Gauche » et à les inciter à se rapprocher de la scène stéphanaise. « La référence à la mosaïque portée par l'image pixelisée vise aussi à restituer l'idée de mouvement à travers des nuances de couleurs et de brillance », précise Béatrice Hanin, directrice du Rive Gauche. Evelyn Ter Bekke et Dirk Behage présenteront une grande partie de leurs travaux dans le cadre d'une exposition qui leur est consacrée. « Un moyen de familiariser le public avec notre métier et de partager avec lui nos ambitions en tant que passeurs de sens et interprètes d'un projet culturel », explique Dirk Behage.

• Exposition Evelyn Ter Bekke et Dirk Behage. Du 28 septembre au 17 octobre, du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30. Le Rive Gauche. Entrée libre.

## Made in... ***l'appel de la danse***

Parce que le plaisir de la danse est accessible à tous, Joanne Leighton invite celles et ceux qui le souhaitent à la rejoindre pour *Made in Saint-Étienne-du-Rouvray* et à partager une expérience chorégraphique inédite.

Il suffit de faire le premier pas et chacun peut trouver sa place au sein de la chorégraphie conçue par Joanne Leighton. Le pari repose avant tout sur l'engagement et l'enthousiasme des participants bénévoles et amateurs. Déjà, lors de l'atelier de sensibilisation du 30 mai dernier, plus de 60 personnes avaient répondu présent. Et, parmi elles, Cécile Ségala qui évoque « *une grande harmonie entre les participants, avec beaucoup de proximité humaine. Joanne Leighton a su insuffler tout de suite une ambiance décontractée et studieuse* ». Impatiente de débiter les ateliers en octobre, Cécile Ségala s'attend à vivre « *une expérience commune intense* » et y voit « *une occasion rare de cohabiter avec des danseurs professionnels* ». Si vous souhaitez vous aussi faire partie de l'aventure, des places restent à prendre mais elles seront limitées à 99 participants.



### LES DATES À RETENIR

- Au Rive Gauche : le 5 octobre de 14 à 18 heures ; le 6 octobre de 10 heures à 15 h 30 ; les 7, 8, 10 et 11 octobre de 18 h 30 à 22 heures. À l'Insa : le 11 octobre de 18 h 30 à 22 heures. Répétition générale : le 12 octobre de 10 h 30 à 12 heures à l'Insa. Performance : le 12 octobre de 15 à 17 heures à l'Insa (durée 40 minutes).
- Renseignements et inscriptions aux ateliers de répétitions auprès de Laurence Izambard. Tél. : 02 32 91 94 93, lizambard@ser76.com

→ *sur scène. Un échange de bon procédé en quelque sorte.* » Pour un soir, et loin du cadre de la danse contemporaine dans laquelle il excelle, Yan Rabal-land a décidé de mettre le feu au Rive Gauche en concevant un programme disco, à partir des trois piliers du genre que sont Abba, Claude François et la *Fièvre du samedi soir*. « *Il y aura un temps pour apprendre une danse, dans chacun des*

*styles, et le reste de la soirée pour se lâcher et faire durer le plaisir.* » Et même si le costume n'est pas obligatoire, toutes celles et ceux qui le souhaitent sont invités à ressortir du placard les paillettes, les chemises avec le col pelle à tarte et les bottes argent. Il n'y a plus qu'à se laisser porter par la frénésie de la musique et de la danse. Ce soir-là, la vedette du show, ce sera aussi un peu vous ! ♦

### ■ BAL D'OUVERTURE DE LA SAISON

- Samedi 28 septembre, à partir de 19 heures et jusqu'au bout de la nuit. Entrée libre et gratuite. Le Rive Gauche, 20 avenue du Val-l'Abbé. Billetterie : 02 32 91 94 94. inforesarivegauche@ser76.com

## Jeune public **Spectacle participatif**

***Lila et Nino* est un spectacle conté et dansé pour enfants à partir de 7 ans.** Il y a Lila, Cendrillon moderne, abandonnée dans une ville sans âme, et à l'autre bout du monde, il y a Nino qui suit ses rêves. Est-ce bien sérieux de croire au merveilleux dans notre monde moderne ? La compagnie Deci-Delà présente samedi 28 septembre son nouveau spectacle aux usagers du centre Georges-Déziré, après leur avoir montré avant l'été - différentes étapes de son travail. Des familles ont participé à la création des décors.

Le centre socioculturel renouvelle cette expérience en accueillant cette année la compagnie de danse Vice Versa animée par Luc Moka. Un spectacle sera présenté en 2014 et des rendez-vous d'étape sont prévus avec le public dès novembre. ♦

- *Lila et Nino*, samedi 28 septembre, 15 heures, espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos, 271 rue de Paris. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02 35 02 76 90.

## DiversCité

Jeune public ... 18 septembre

### PETITE PEUR

Spectacle de marionnette de la compagnie Labarak'a théâtre. Épô est en voyage. C'est le soir, il s'apprête avec bonheur à se coucher dans sa chambre d'hôtel quand un bruit l'interpelle. L'inquiétude commence à naître, puis la peur, le bruit revient, la peur monte. **À partir de 6 ans. À 15 heures. Centre socio-culturel Jean-Prévost. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02 32 95 83 66.**

Exposition ... du 19 septembre au 13 décembre  
**ROUEN, LES ANNÉES 60/70**



L'exposition « Rouen, les années 60/70 » de Williams et Dominique Cordier entre dans le cadre d'une thématique sur l'espace urbain, déclinée dans la programmation de la Galerie du Temps de [poz] durant la saison 2013-2014. Les clichés content l'histoire de la ville. Rouen y apparaît telle qu'elle n'est plus.

**Du lundi au vendredi, de 8 à 18 heures. Insa, 685 avenue de l'Université. Galerie du Temps de [poz], 1<sup>er</sup> étage du bâtiment Magellan. Entrée gratuite. Vernissage mardi 24 septembre à 18 h 30.**

Danse ... samedi 21 septembre

### LE BOUT DU BOUT DU BŒUF

Par la Compagnie du La. Au tout début, c'est la musique de Darius Milhaud qui en a donné le propos, à travers une écoute attentive et l'envie de savoir comment elle bouge, comment elle donne envie de bouger dans le corps. La musique se passe de mots et se suffit à elle-même dans son expression. Les danseurs sont comme des pantins que la musique bouge malgré eux.

**Spectacle familial, à partir de 6 ans. À 20 h 30. Espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée gratuite. Informations et réservations au 02 35 02 76 90.**

Ciné seniors ... 7 octobre

### LA CAGE DORÉE

Le service vie sociale des seniors propose une sortie cinéma au Mercure d'Elbeuf lundi 7 octobre pour *La Cage dorée*. **Inscriptions uniquement lundi 30 septembre à partir de 8 h 30 au 02 32 95 93 58.**

### MAIS AUSSI...

**Exposition « L'art et l'eau »** jusqu'au 22 septembre, au lycée Le Corbusier, avenue de l'Université ; **Heure du conte** à la bibliothèque Elsa-Triolet, mercredi 2 octobre à 15 h 30 ; **exposition de Michel Gibault** jusqu'au 26 octobre à l'espace Georges-Déziré.

 **Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.**

••• Vie des clubs

# Le sport se conjugue à tous les temps

La réforme du temps scolaire et la pratique sportive font-elles bon ménage ? C'est une des questions de cette rentrée 2013 avec des clubs qui adaptent leurs emplois du temps et d'autres qui s'impliquent dans les espaces éducatifs Animalins.

Parce que l'accompagnement éducatif passe aussi par le sport, plusieurs clubs stéphanois ont adressé une demande de subvention au Centre national pour le développement du sport (CNDS) afin de mener à bien leur mission sur le temps périscolaire. Mais si l'ambition est légitime, l'enveloppe financière en revanche n'était pas tout à fait à la mesure des besoins pour cette rentrée 2013. En effet, à l'échelle départementale, le décalage se révèle considérable entre le fonds alloué de 100 000 € et la demande qui s'élevait à 400 000 €. Au final, seuls deux clubs stéphanois, sur les six qui postulaient, ont pu bénéficier d'une aide financière. Celle-ci s'élève à 1 300 € par école, pour leurs interventions au sein d'établissements classés en Zone urbaine sensible (ZUS). Ainsi, depuis la rentrée de septembre, le Club gymnique stéphanois intervient sur le temps périscolaire du soir dans les écoles André-Ampère, Louis-Pergaud, Jean-Macé et Henri-Wallon tandis que l'Agglo sud volley-ball 76 est présent à Jean-Macé et Henri-Wallon. Fort de son équipe de trois encadrants salariés, l'ASVB 76 intervient aussi bénévolement sur les temps du midi et du soir dans les écoles Paul-Langevin, Joliot-Curie, Jean-Macé et André-Ampère.

## LE MERCREDI, TOUT EST PERMIS

Dans un même élan, d'autres clubs ont décidé eux aussi de s'impliquer gracieusement dans le cadre des Animalins parmi lesquels l'AS Tennis de table. « La présence du club dans le cadre des activités périscolaires peut amener de nouveaux adhérents », estime Christian

Les clubs ont dû s'adapter à la réforme des rythmes scolaires et décaler les activités du mercredi matin.



Coté, président de l'ASTT 76. La mise en œuvre de la réforme du temps scolaire est également liée à des changements d'emploi du temps plus ou moins importants. Le fait que les enfants aient cours dorénavant le mercredi matin nécessite en effet de décaler certaines activités. Sur ce sujet, les réactions varient d'un club à l'autre. Certains, comme le Judo club de Saint-Étienne-du-Rouvray, ne semblent pas trop impactés. D'autres en revanche ne cachent pas leur inquiétude. « Nous sommes obligés de concentrer nos cours le mercredi après-midi avec parfois jusqu'à 4 ou 5 équipes qui s'entraînent en même temps sur le terrain », explique Karim Bezzekhami, éducateur sportif à l'Association sportive Madrillet-Château blanc. Pour le Club gymnique stépha-

nais, Corinne Marais se satisfait « des fortes inscriptions enregistrées pour les 2-6 ans le samedi matin » mais pointe « une baisse importante des effectifs pour les 5 créneaux du mercredi après-midi », une grande partie des enfants étant au centre de loisirs. Une problématique plus complexe à gérer pour les associations qui emploient des salariés.

Au final, la mise en place de la réforme du temps scolaire ne se révèle donc pas si anodine et il faut sans doute s'attendre à des ajustements d'emploi du temps tout au long du mois de septembre. ♦

## À vos agendas

Parmi les autres changements d'horaires de rentrée, il faut noter que les « premiers pas sportifs » municipaux glissent du mercredi matin vers les espaces éducatifs Animalins avec deux éducateurs qui encadrent des ateliers les mardis après la classe en élémentaire à Joliot-Curie et à Paul-Langevin en maternelle. Pour l'école de natation, les cours programmés autrefois le mercredi matin et le jeudi soir sont répartis sur l'ensemble de la semaine, les lundi, mardi et jeudi en fin d'après-midi et le mercredi à 14 et à 15 heures.

# En terrain conquis

Le parc Youri-Gagarine accueille dimanche 6 octobre le championnat départemental des clubs de pétanque. Une vingtaine d'équipes s'affronteront sur le terrain stabilisé et autour.

**L**e championnat des clubs du département se dispute en sept journées, organisées alternativement par les clubs qui se portent volontaires. Le 6 octobre prochain, c'est au tour de la Boule stéphanaise d'accueillir ce championnat entre joueurs licenciés, déterminant en fin d'année qui monte ou pas dans la division supérieure. **La rencontre se tiendra au parc omnisports Youri-Gagarine sur le terrain stabilisé.** Une vingtaine d'équipes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> divisions, soit près de 130 joueurs, vont s'affronter autour du cochonnet. « *C'est une formule de jeu à six, précise Yann Pennec, président du club stéphanaise. Deux joueurs s'affrontent en individuel, puis deux doublettes, et ensuite deux triplettes.* » Les points gagnés dans chaque phase se cumulent pour donner le résultat de l'équipe. Le club stéphanaise, bien que

modeste à l'échelle du comité départemental, assure l'organisation de la journée : « *Ce sont des temps de rencontre intéressants, juge Yann Pennec. Et c'est moins coûteux qu'un tournoi où il faut fournir des primes aux gagnants.* » Le club présente lui-même trois équipes. La Boule stéphanaise participe aussi à un autre championnat, plus restreint mais tout aussi amical, qui rassemble quatre fois par an les clubs de Grand-Couronne, Petit-Couronne et Tourville-la-Rivière, « *histoire de faire connaissance* », résume Yann Pennec. Les rencontres se déroulent en doublette sur le terrain de la rue Charles-Péguy. ♦

## ■ CHAMPIONNAT DES CLUBS

• **Dimanche 6 octobre, de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30, parc omnisports Youri-Gagarine.**



Près de 130 joueurs se retrouveront au parc omnisports Youri-Gagarine dimanche 6 octobre.

**OPTIQUE DU ROUVRAY**

**50% de remise**  
sur les montures  
avec un point rouge

Ouvert du lundi après-midi au samedi midi

30, rue Lazare Carnot - Saint-Etienne-du-Rouvray  
**Tél. : 02 32 91 23 52**

**SECURITEST**   
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

**-5€ sur votre**  
contrôle technique  
+ 1<sup>ère</sup> contre visite  
gratuite

Alexis ROUAS  
**EURL des 4 Mares**  
(derrière Intermarché)

[www.saintetienne.securitest.fr](http://www.saintetienne.securitest.fr)

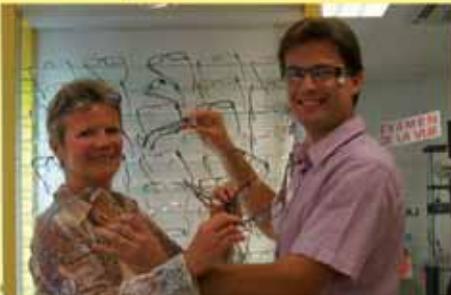
**Saint-Étienne-du-Rouvray**

\*Sur présentation de la publicité, pour tout contrôle effectué dans notre établissement

**02 35 64 70 50**

**MONVILLE OPTICIEN**





**PROMO RENTRÉE 2013**  
Nous offrons le traitement résistant  
à la rayure pour tous les enfants  
de moins de 16 ans.  
(Voir conditions en magasin)

**Une paire achetée = une paire offerte**

Place Ernest-Renan - Saint-Etienne-du-Rouvray  
Métro : E. Renan - Tél./Fax : 02 35 65 55 66

# La lutte des Pap Chap

Il y a trente ans, Chapelle-Darblay faisait les gros titres des journaux. De mai 1983 à janvier 1984, les papetiers occupèrent leurs usines pour obtenir le retrait d'un plan qui prévoyait 1 446 licenciements, la réduction des fabrications dans l'usine de Saint-Étienne-du-Rouvray et la fermeture de celle de Grand-Couronne. Une exposition retrace ce conflit.

**L**es deux jeunes ouvriers rencontrés à l'exposition le disent tout net : « On n'aurait pas eu notre boulot s'ils n'avaient pas mené la lutte, on ne l'oublie pas. » Tous deux travaillent à l'usine de Grand-Couronne qui aurait dû, selon le plan Parenco, fermer en 1988. Elle est toujours là. Tout comme l'usine de Saint-Étienne-du-Rouvray qui ne devait garder qu'une machine sur cinq. « L'enjeu, c'était de garder l'emploi et les capacités de production française de papier journal et de papier d'impression », rappelle André-Pierre Terrier, secrétaire du comité d'entreprise. Il y a trente ans, il était « gamin de machine » à l'égouttage des feuilles de papier. Il était déjà délégué du personnel et... dans la liste des licenciés. « Cela a été une expérience très riche, avec beaucoup de mobilisation : au départ, 80 % du personnel participaient. En même temps, il y avait une tension très vive, des débats difficiles et des affrontements physiques quand la direction a tenté de revenir dans l'entreprise. »

« **Fière d'avoir participé à cette lutte** »

Le plus marquant fut la reprise de la production dans l'usine occupée. « On a remis en route la machine 3 et on a fabriqué 6 000 tonnes de papier qu'on a livrées à Paris, ce qui donnait un petit salaire aux grévistes », précise André-Pierre Terrier. Rino Cirefice était jeune pompier au service sécurité de l'entreprise. « En tant que sécurité, on travaillait ; et pendant les repos, on participait aux actions. Comme



nous étions payés, on reversait une part au syndicat pour permettre de continuer la lutte. » Ghislaine Étévé, qui travaillait au CE, se souvient que « des retraités revenaient travailler, assuraient les quarts, ça a créé des liens forts. »

« Ce fut la première entreprise dans l'industrie où les salariés ont remis en marche la production, sans encadrement, souligne Michel Ryckeghem qui était sécheur sur machine. Et sans le soutien du gouvernement », ajoutait-il. Le plan Parenco, c'est-à-dire la proposition de reprise du groupe hollandais Parenco, était soutenu par Laurent Fabius, ministre de l'Industrie. Ce qui contribuait à tendre le conflit.

Mais il y avait le soutien des populations et des salariés d'autres entreprises. Pas seulement financier : une consultation, organisée dans les quartiers,

par les municipalités de Saint-Étienne-du-Rouvray, Oissel et Grand-Couronne, condamna le plan Parenco par 18 255 votes. Un comité de relance fut aussi monté pour collecter les vieux papiers. Ghislaine Étévé évoque les face-à-face avec les cordons de CRS quand le collectif de femmes, avec les enfants, démarchait d'autres mairies pour obtenir des appuis. « Il y a eu du frottement avec des élus... »

En janvier 1984, les « Pap Chap » obtinrent un plan Parenco bis. « On a sauvé 900 emplois et les deux usines continuent à tourner, résume André-Pierre Terrier. Le regret, c'est les 300 licenciements maintenus. » « Je suis très fière d'avoir participé à cette lutte, martèle Ghislaine Étévé. L'entreprise a changé de nom, de nationalité mais elle est toujours là. »

Après Parenco, l'usine stépha-

naise est passée au Finlandais UPM Kymmene, puis au cartonier français Otor et aujourd'hui à l'Espagnol Europac, qui annonce vouloir réviser les salaires et les conditions de travail, pour maintenir la compétitivité. « L'histoire se répète », soupire Rino Cirefice. « Aujourd'hui, c'est différent, ils s'attaquent aux acquis sociaux et au temps de travail, note André-Pierre Terrier. Les plus jeunes seront au Smic pour faire les nuits, les 3x8 et tout le reste. On ne veut pas que nos enfants reviennent quarante ans en arrière. » ♦

## EXPOSITION

• Visible jusqu'au 25 septembre, de 12 à 17 heures dans les locaux du comité d'entreprise Europac. Entrée libre. Renseignements au 02 65 64 51 16.